



LA FACTURE ÉLECTRONIQUE À LA PORTÉE DE TOUS

fntc

FÉDÉRATION DES TIERS DE CONFIANCE DU  NUMÉRIQUE

Remerciements

Auteur(e)s :

Amélie FRÉZIER — Edicom
Jean-Louis PASCON — Mb2i
Arnaud BELLEIL — Cecurity.com
Pascal AGOSTI — Avocat,
Cabinet Caprioli & Associés
Stéphane GASCH — Chambersign

Siège Social :

19, rue Cognacq-Jay - 75007 Paris
+33 (0) 6 89 84 73 65
infos@fntc-numerique.com

Octobre 2019

fntc

FÉDÉRATION DES TIERS DE CONFIANCE DU NUMÉRIQUE

SOMMAIRE

La facture électronique à la portée de tous.

1. Rappel des usages et définitions
2. Cas d'usage 1 : la piste d'audit fiable
3. Cas d'usage 2 : la facture signée électroniquement
4. Cas d'usage 3 : la facture EDI
5. Conclusion

Les pictos pour aller plus loin...

 Recommandations

 Définitions

 Questions/réponses

 Pour aller plus loin

Rappel des usages et définitions

fntc

FÉDÉRATION DES TIERS DE CONFIANCE DU NUMÉRIQUE

INTRODUCTION

La transformation digitale et la dématérialisation des flux sont des enjeux pour les entreprises comme pour le secteur public, notamment dans le domaine fiscal. En Europe, le secteur public ne reçoit ses factures que de manière électronique sur des plateformes de facturation. L'Italie a imposé cette méthode pour le B to B et la France pourrait suivre cet exemple en 2023, tel qu'annoncé dans le projet de loi de finances pour 2020.

Le contexte actuel et l'utilisation croissante de la facture électronique ont conduit la FNTC à réaliser ce fascicule traitant des réflexes opérationnels nécessaires à la dématérialisation de la facture et précisant de façon simple les conditions juridiques à respecter.

L'objectif étant d'aiguiller les utilisateurs vers les bonnes pratiques à suivre pour se lancer dans l'utilisation de la facture électronique.

Dématérialisation
de factures

La facture



QU'EST-CE QU'UNE FACTURE ?

Une facture créée, envoyée
et reçue sous format
électronique.

1. Document commercial
et document fiscal
2. Mentions obligatoires
3. Deux exemplaires
4. A établir et à conserver
5. Papier ou électronique

Quelques informations concernant la facture électronique

« Les factures électroniques sont émises
et reçues sous une forme électronique
quelle qu'elle soit. Elles tiennent lieu
de facture d'origine pour l'application
de l'article 286 et du présent article.
Leur transmission et mise à disposition
sont soumises à l'acceptation
du destinataire » (art. 289-VI CGI).

Acceptation du destinataire

- Amont ou aval ?
- Pour une seule ou plusieurs factures ?

Émission et réception sous forme
électronique quelle qu'elle soit

- Amont ou aval ?
- Pour une seule ou plusieurs
factures ?

fntc

FÉDÉRATION DES TIERS DE CONFIANCE DU NUMÉRIQUE



2 QU'EST-CE QU'UNE FACTURE ÉLECTRONIQUE ?

Une facture créée, envoyée et reçue sous format électronique

TROIS CONDITIONS À GARANTIR

AUTHENTICITÉ
DE L'ORIGINE

INTÉGRITÉ
DU CONTENU

LISIBILITÉ
DE LA FACTURE

TROIS MÉTHODES POSSIBLES POUR Y PARVENIR

PISTE D'AUDIT
FIABLE

SIGNATURE
ÉLECTRONIQUE

MESSAGE
STRUCTURÉ
(EDI)

Pourquoi choisir la facture électronique ?

Parce que c'est déjà obligatoire

- Entre les fournisseurs et la sphère publique (Chorus Pro).
- Mise en place graduelle sur 4 ans en fonction de la taille de l'entreprise.

Parce que ce serait bientôt obligatoire

- Article 56 du projet de loi de finance pour 2020.
- Entre les entreprises du secteur privé entre 2023 et 2025.



Pour ses avantages

- Productivité
- Réduction des coûts
- Sécurité
- Fidélisation
- Réduction des délais de paiement



Dématérialisation
de factures

3 études de cas



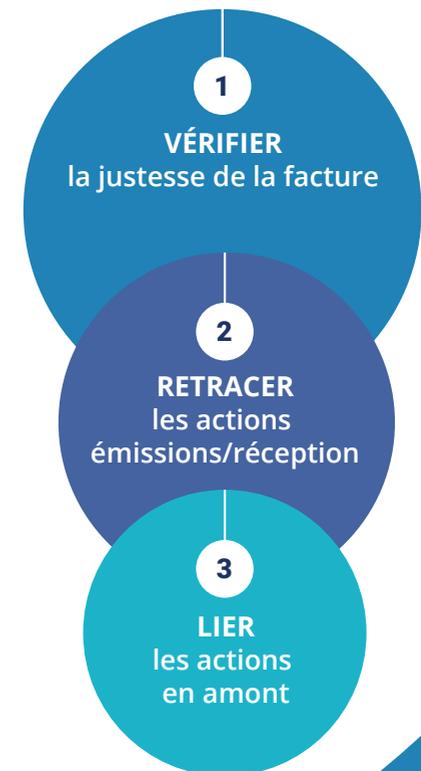
LA PISTE D'AUDIT FIABLE

Cas d'usage #1

J'envoie ou je reçois des factures par la piste d'audit fiable : e-mail, coffre-fort numérique...

Que dois-je prendre en compte pour leur traitement ?

1. Vous devez, dans un premier temps **vérifier** la justesse de la facture : cohérence des informations chiffrées et mentions des données obligatoires.
2. Ensuite, il faut **retracer** les actions ayant mené à l'émission/réception de cette facture.
3. Puis, **lier** la facture à des documents justificatifs (en amont ou en aval) : bon de commande, bon de livraison, inventaire de stock, ...



fntc

Comment faire cette liaison ?

- Une organisation de vos documents justificatifs est nécessaire pour les présenter dans le cas où ils vous seraient demandés (dans le cas d'un contrôle fiscal, par exemple).
- Tous les documents composant ce dossier, alimentent la piste d'audit fiable.



La piste d'audit fiable ?

C'est la collecte des documents justificatifs de vos activités mais aussi la description de cette collecte.



Recommandation...

L'utilisation du format PDF est conseillée pour garantir la lisibilité de vos documents.

L'authenticité est garantie par la piste d'audit fiable.

L'intégrité est assurée par l'archivage.

Archivage

Comment archiver ces documents ?

Cette facture électronique (le format original-celui dans lequel vous avez reçu la facture) doit être archivée.

Mais attention, de manière générale cet archivage doit répondre à certaines caractéristiques (intégrité, pérennité, disponibilité et confidentialité), surtout lorsque l'on parle de documents électroniques.

L'usage d'outils de type GED, sauvegarde ou stockage de type drive n'est pas suffisant.



Recommandation...

L'archivage des factures et des documents justificatifs ne pose aucun problème en France et en Union Européenne, pour d'autres localisations, une vérification d'autorisation peut s'avérer nécessaire.

De même, il est recommandé d'archiver ses factures pendant 10 ans, dans le but de couvrir les durées de conservation tant fiscales que commerciales.



LA FACTURE SIGNÉE ÉLECTRONIQUEMENT

Cas d'usage #2

J'envoie ou je reçois des factures électroniques signées.

(PDF/A, format structuré) par voie électronique (e-mail, coffre-fort numérique), assortie d'une signature électronique, que dois-je faire ?

Que dois-je faire ?

Vous devez vérifier la signature.

Suivant le type de signature utilisée il faudra adapter la gestion de cette facture :

1	Signature simple (eIDAS ou RGS 1*)	→	Il vous faudra également mettre en place la collecte des documents justificatifs pour mettre en place la Piste d'audit fiable (cas #1).
2	Signature avancée (RGS 2**)	→	Pas d'obligation de piste d'audit fiable.
3	Signature Qualifiée (eIDAS ou RGS 3***)	→	Pas d'obligation de piste d'audit fiable.

Si vous n'obtenez aucun de ces résultats mais que la facture est censée être signée, alors vous devez demander plus d'informations au signataire.

Si le résultat de cette vérification est négatif ?

Que fait-on ? Dois je refuser la facture ou l'accepter en mode Piste d'audit fiable ?

La piste d'audit fiable est une sécurisation a priori puisqu'il faut identifier les fournisseurs/clients pour laquelle elle s'applique, donc on ne pourrait pas l'appliquer a posteriori.

Si la facture électronique comporte une signature invalide nous ne devons pas l'accepter.

Cela signifie soit une modification de la facture (intégrité non garantie) soit un certificat révoqué ou non valide et donc un manque d'authenticité.

Si la signature est correcte !

Vous devez vérifier la justesse de la facture ; la cohérence des informations chiffrées et les mentions des données obligatoires.



Recommandation...

Utilisation du format PDF : lisibilité.

S'assurer pour l'émetteur de factures signées que l'Autorité de certification qui vous accompagne ou qui accompagne

votre prestataire de dématérialisation dans ce processus soit bien reconnue au niveau européen : <https://webgate.ec.europa.eu/tl-browser/#/>

Conservation de la preuve de validité et de la vérification ?

Conformément à la réglementation fiscale, la vérification de la facture et de la signature électronique doit pouvoir être effectuée à tout moment.

C'est pour cela que seules les signatures avancées et qualifiées (eIDAS ou RGS** ou ***) répondent aux exigences fiscales, car elles permettent une validation sur le long-terme des signatures.

- Authenticité garantit par la signature.
- Confidentialité des données de la facture : s'assurer, selon le degré de sensibilité des données (personnelles, secret des affaires), que le moyen de transmission utilisé est suffisamment sécurisé (mailing tracé, Coffre-fort numérique, lien de téléchargement).
- Si la signature utilisée (avancée, qualifiée) vous dispense d'audit fiable, il est recommandé de continuer à archiver les documents justificatifs de votre activité / transactions (Bons de commande, de livraison, ...).



À noter !

Vous verrez que la validité du certificat permettant la signature électronique a une durée limitée.

L'important est que celui-ci soit bel et bien valable au moment de la signature et de sa vérification (non pas durant toute la durée de conservation légale).

Archivage

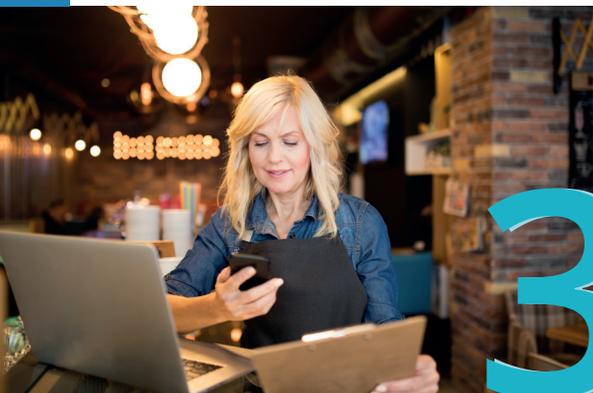
Il faut toujours archiver la facture dans son format original accompagné de sa signature.

Dans le cas où nous traitons un PDF assorti d'une signature lorsque nous archivons la facture PDF alors la signature sera automatiquement archivée.

Dans tous les autres cas (lorsque la signature n'est pas directement assortie au document), un traitement spécifique sera à mettre en place.

Archiver dans le même système les documents justificatifs de vos activités dans le but de pouvoir en disposer facilement et d'en garantir l'intégrité et l'antériorité.





3 FACTURE ÉLECTRONIQUE EDI

Cas d'usage #3

Vous recevez ou envoyez une facture en EDI*.

Cela signifie que vous disposez d'une solution EDI ou que votre client/fournisseur a mis en place une solution Web EDI pour vous.

Que dois-je faire ?

1. Vérifier la justesse de la facture.
2. S'assurer que notre prestataire EDI est dans la capacité de mettre en place la liste récapitulative et le fichier des partenaires de nos échanges EDI.
3. S'assurer de disposer d'une version lisible de cette facture.



À noter !

En effet, lors d'un contrôle nous devons avoir la capacité de présenter l'original de la facture (format EDI) mais aussi sa version lisible.



Recommandations...

On vous recommande de faire appel à des prestataires EDI spécialisés dans ces échanges.

Archivage

Archiver l'original de la facture dans des conditions à en garantir l'intégrité, ainsi que le fichier des partenaires et la liste récapitulative.

En conclusion

Dans le contexte actuel de la transformation digitale apportant aux entreprises de nombreux avantages compétitifs, la dématérialisation des factures est un processus important à mettre en place. Le cadre légal apporté par les textes n'est pas un frein mais tout au contraire une sécurité apportée aux entreprises pour mettre en place une dématérialisation fiscale. Les entreprises pourront faire appel à divers types de prestataires selon le type de dématérialisation choisie : piste d'audit fiable, signature électronique, EDI.

Dès lors, dans le but de se préparer aux annonces faites par le projet de loi de finances 2020, être accompagné par un prestataire de confiance vous garantira une conformité présente et future aux réglementations en vigueur aujourd'hui et aux évolutions futures.

fntc

FÉDÉRATION DES TIERS DE CONFIANCE DU NUMÉRIQUE

Née en 2001, la Fédération des Tiers de Confiance du numérique (FNTC) est aujourd'hui reconnue comme un acteur essentiel de la sécurisation des échanges électroniques.

Forte de 150 adhérents Français et étrangers, elle réunit dans le même cénacle opérateurs et prestataires de services de confiance, experts, acteurs institutionnels, professions réglementées, startups, universitaires, personnes qualifiées, et désormais les utilisateurs de services de confiance, ... réalisant ainsi la symbiose entre tous les acteurs (chefs d'entreprise, juristes, « technologues », scientifiques ...) qui entendent jouer un rôle central dans le déploiement d'une société numérique sûre, fiable et maîtrisée.

Elle favorise l'établissement de la confiance dans le monde numérique en offrant au Marché et à tous ses utilisateurs le bénéfice de compétences reconnues, d'outils et de services qui mettent en avant la sécurité, la qualité, l'éthique, la performance, la fiabilité, l'interopérabilité.

Elle participe à l'élaboration de la doctrine en éditant régulièrement des livrables, elle organise de nombreuses conférences, assure des séances de formation, contribue sans relâche à la normalisation nationale et internationale, et (inscrite depuis cinq ans dans le périmètre de l'université française) elle permet à ses experts de former une nouvelle génération de juristes munis de très larges connaissances technologiques.

www.fntc-numerique.com

fntc

FÉDÉRATION DES TIERS DE CONFIANCE DU **n**UMÉRIQUE